

FRE

Notice originale



RÉCOLTEUR D'OLIVES "OLIVION P230 / T220-300"

Notice d'Instructions

48_80300-L
03/2020

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL	6
2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	7
2.1.6. ENTRETIEN	8
2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL	8
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUE AU RÉCOLTEUR D'OLIVES OLIVION	8
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DES CHARGEURS	8
2.4. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL	9
2.5. AUTOCOLLANTS	9
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	10
3.2. DESCRIPTIF BATTERIE (OPTION)	11
3.3. DESCRIPTIF CONVECTEUR (OPTION)	11
3.4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	12
4. MISE EN SERVICE	13
4.1. MONTAGE DE L'OUTIL	13
4.2. AJUSTEMENT DE LA PERCHE TÉLESCOPIQUE	15
4.3. MONTAGE DE KIT BLOCAGE OLIVION	16
4.4. RÉGLAGE DE L'ORIENTATION DU PEIGNE	16
5. UTILISATION	17
5.1. CONNEXION DE L'OUTIL	17
5.2. DÉMARRAGE EN MODE "CONTINU"	18
5.3. CONSEILS D'UTILISATION	19
6. ENTRETIEN	20
6.1. PÉRIODICITÉ	20
6.2. NETTOYAGE	20
6.3. REMPLACEMENT DES DOIGTS	21
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	25
7.1. PÉRIODICITÉ	25
8. REMISAGE ET TRANSPORT	25

8.1. REMISAGE DE L'OUTIL	25
8.2. REMISAGE DE LA BATTERIE	26
8.3. TRANSPORT	26
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	26
9.1. ACCESSOIRES	26
10. LES GARANTIES	26
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	26
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	26
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	27
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	28
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	30
11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : OLIVION	30
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : OLIVION	32

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Récolteur d'olives "Olivion P230 / T220-300". Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

Avertissement



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

Avertissement



Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.5, « Autocollants » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Ne pas suivre les avertissements et instructions peut donner lieu à un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).
4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

Note

Le terme "dispositif à courant résiduel (RCD)" peut être remplacé par le terme "disjoncteur-détecteur de fuites à la terre (GFCI, ground fault circuit interrupter)" ou "interrupteur de circuit de fuite à la terre (ELCB, earth leakage circuit breaker)".

2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.

2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.

2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent**

donner lieu à une connexion d'une borne à une autre. Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.

4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.

2.1.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil.

2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUE AU RÉCOLTEUR D'OLIVES OLIVION


1. Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
2. Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
3. Le matériau de la perche étant conducteur, ne pas approcher l'outil d'une ligne électrique ou de téléphone, ou de toute autre source d'électricité
4. **CET OUTIL PEUT CAUSER DES BLESSURES.** Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec son utilisation correcte.
5. Aucune personne autre que le(s) utilisateur(s) ne doit se tenir dans un rayon de 5 mètres autour de l'outil en fonctionnement (risque de projections).
6. La projection des olives peut blesser. Porter des vêtements de protection tels que lunettes, casque et gants lorsque vous utilisez l'outil.
7. Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.
8. Lorsque la machine n'est pas utilisée, mettre systématiquement la batterie en position arrêt «0».
9. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
10. Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
11. Durant l'utilisation, le moteur électrique de l'outil peut chauffer (risque de brûlures). Pendant et après utilisation, éviter le contact avec la peau, les vêtements et tout produit inflammable (risque d'explosion).

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE LA BATTERIE ET DES CHARGEURS

Note

Se reporter à la notice de la batterie concernée.

2.4. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

	Équipement	Port
	1 Casque de sécurité	Recommandé
	2 Visière de protection	--
	3 Gants résistants	Obligatoire
	4 Chaussures de sécurité	Recommandé
	5 Dispositif antibruit	Recommandé
	6 Lunette de protection	Obligatoire
	7 Veste ou manchettes	--
	8 Pantalon de travail	--

2.5. AUTOCOLLANTS



Lire le manuel d'utilisation.



Port des lunettes obligatoire.



Port des gants obligatoire.



Risque de brûlure (moteur)



Matériaux conducteur d'électricité. Se tenir éloigné de toute source électrique.



Ne pas exposer à la pluie.



Batterie de technologie lithium-ion.

En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.



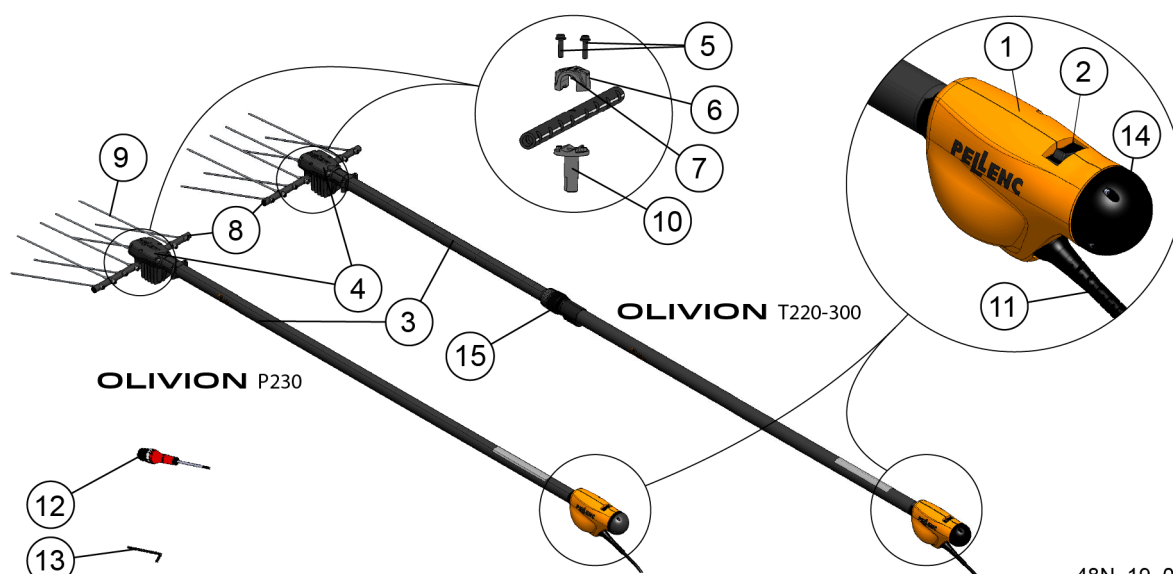
Outil respectant les normes CE.



Matériel respectant les normes marocaines.

3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL

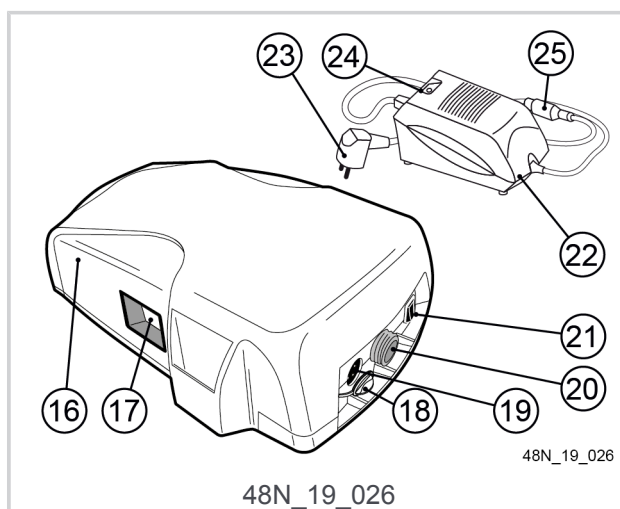


48N_19_001

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Poignée | 8. Tube de peigne |
| 2. Bouton ON/OFF | 9. Doigts de peigne |
| 3. Tube de perche | 10. Axe sortie peigne |
| 4. Tête de vibration | 11. Cordon d'alimentation de l'outil |
| 5. Vis de fixation du peigne | 12. Tournevis Torx |
| 6. Noix de fixation du peigne | 13. Clé 6 pans |
| 7. Téton de centrage | 14. Boulon |
| | 15. Blocage de perche |

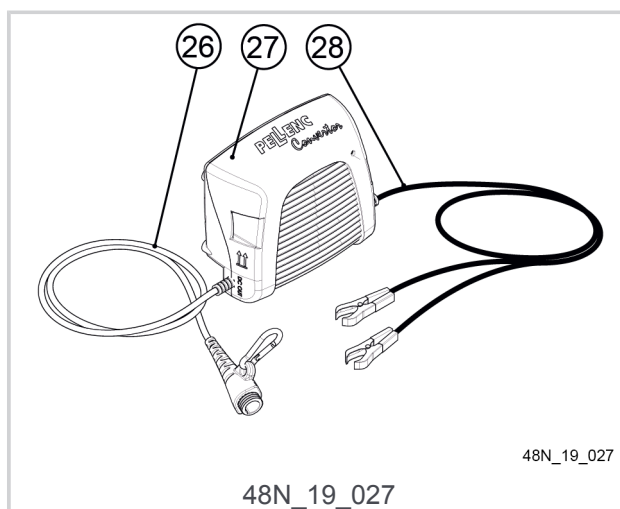
3.2. DESCRIPTIF BATTERIE (OPTION)

- 16. Batterie
- 17. Afficheur jauge
- 18. Bouchon connecteur de charge
- 19. Connecteur de charge
- 20. Connecteur d'alimentation de l'outil
- 21. Interrupteur marche/arrêt
- 22. Chargeur
- 23. Prise secteur du chargeur
- 24. Voyant lumineux du chargeur
- 25. Connecteur de charge



3.3. DESCRIPTIF CONVECTEUR (OPTION)

- 26. Connecteur outil
- 27. Convertisseur
- 28. Connecteurs cosses batterie



3.4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales

	Olivion P230	Olivion T220-300
Poids	2.6 kg	3.2 kg
Puissance	380 W	
Tension	43.2 V	
Largeur du peigne	374 mm	
Perche	Fixe	Télescopique
Longueur	2.3 m	2.2 m à 3 m
Mode "coup par coup"	non	
Mode "contenu"	oui	
Réglage du peigne	oui	
Encombrement	2300 x 374 x 110 mm	3000 x 374 x 110 mm
Cadence	830 coups/min	
Préconisation de batteries ULIB	Ulib 400 / Ulib Olivion+ / Ulib 700 / Ulib 1100 / 1200 / 1500 Convertor + batterie 12 V 60 A	
Options	<ul style="list-style-type: none"> • Rallonge de 10.30 m • Kit de 8 doigts • Kit de 16 surdoigts • Poignée auxiliaire • Poignées anti-vibrations 	

Valeurs d'émission de vibration et Niveaux de pression acoustique

	Olivion P230		Olivion T220-300			
	A vide	En charge	Perche rentrée		Perche sortie	
			A vide	En charge	A vide	En charge
Valeur d'émission de vibration :						
Main avant :	15.5 m/s ²	10.5 m/s ²	15.5 m/s ²	10.5 m/s ²	14.5 m/s ²	13.0 m/s ²
Poignée arrière :	7.5 m/s ²	8.5 m/s ²	7.5 m/s ²	8.5 m/s ²	8.5 m/s ²	7.5 m/s ²
Incertitude de mesure, K	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²
Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	79 dB		79 dB		76 dB	
Incertitude de mesure, K	2.5 dB		2.5 dB		2.5 dB	
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	<130 dB		<130 dB		<130 dB	

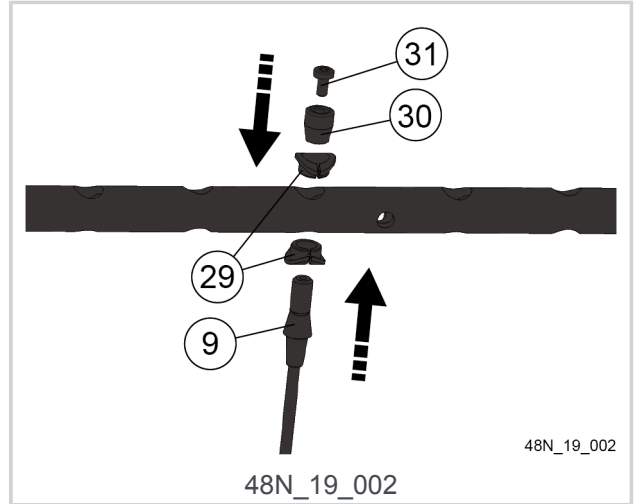
Valeurs d'émission vibratoire déterminées en utilisant les normes EN ISO 22867 et EN 60745-1, valeurs déterminées en utilisant les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

4. MISE EN SERVICE

4.1. MONTAGE DE L'OUTIL

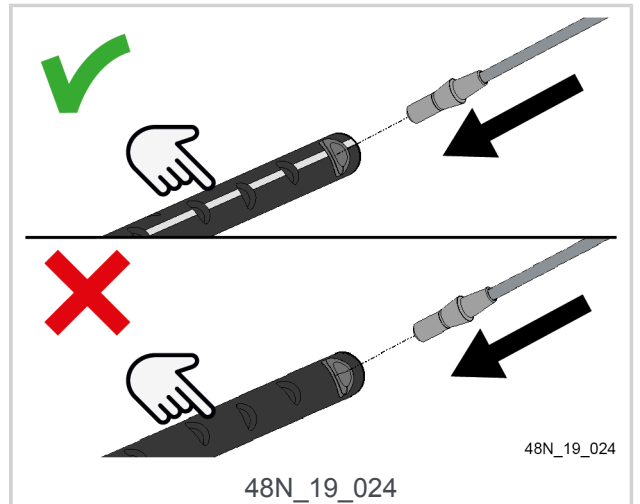
Montage des doigts

1. Monter 2 rondelles fendues (29) en veillant à ce que le support vienne épouser parfaitement le profil du tube du peigne.
2. Présenter le doigt (9).



Important

S'assurer de bien introduire le doigt du côté du peigne marqué d'un trait blanc.

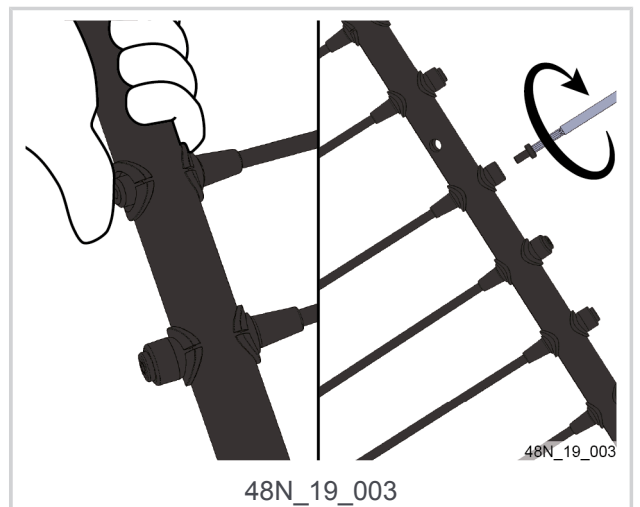


1. Maintenir en appui sur le tube du peigne le support de doigt,
2. monter la rondelle et la vis fournie avec le doigt.

Important

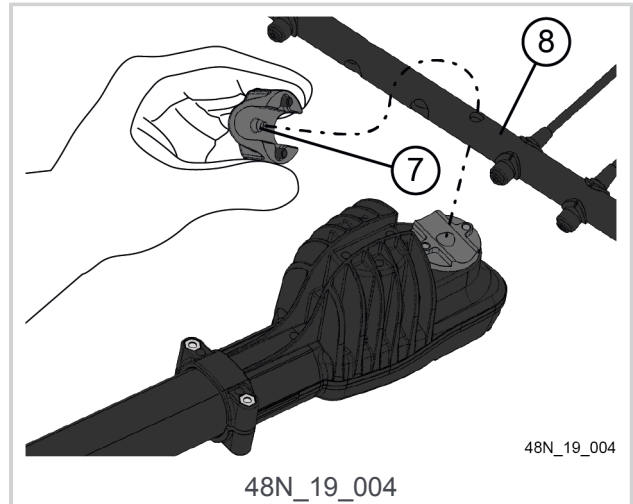
Couple de serrage maximum : 2 N m

Procéder ainsi pour tous les doigts



Montage du peigne

- Mettre en place le peigne (8) dans la noix en faisant correspondre le trou du peigne et le téton de centrage (7).

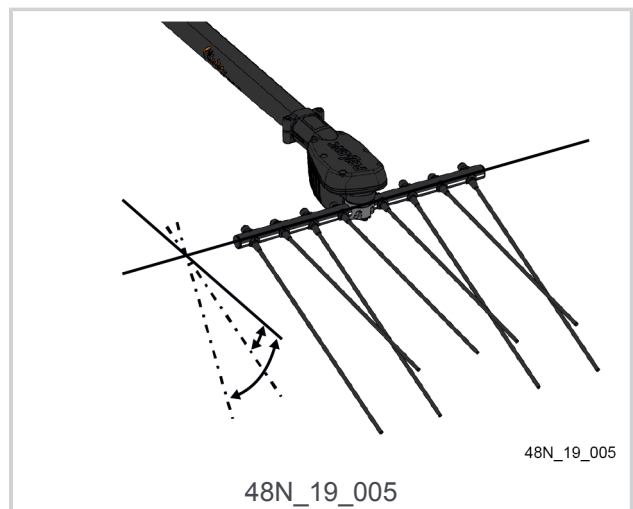


48N_19_004

Note

Deux positions du peigne sont possibles :

- Horizontale pour un travail de face et une forte amplitude de la vibration.
- Inclinée pour un travail en hauteur et une amplitude moyenne.

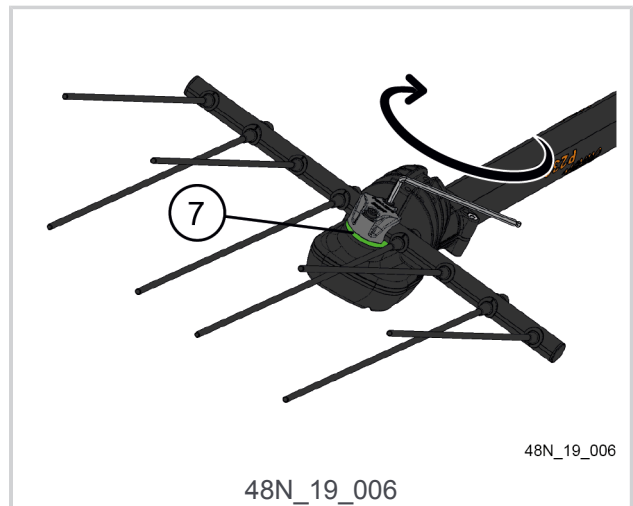


48N_19_005

1. Revisser les vis de fixation de la noix.
2. Serrer jusqu'au contact de la face inférieure de la noix sur la platine (7) de la tête de vibration.

Important

Couple de serrage maximum : 5 N m



48N_19_006



Avertissement

Ne jamais rallonger la clef pour exercer un effort plus important sous peine de détériorer l'outil. Vérifier le serrage tous les jours.

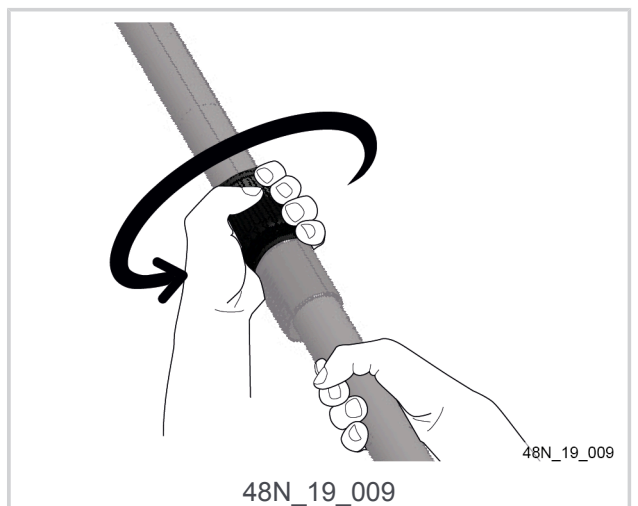
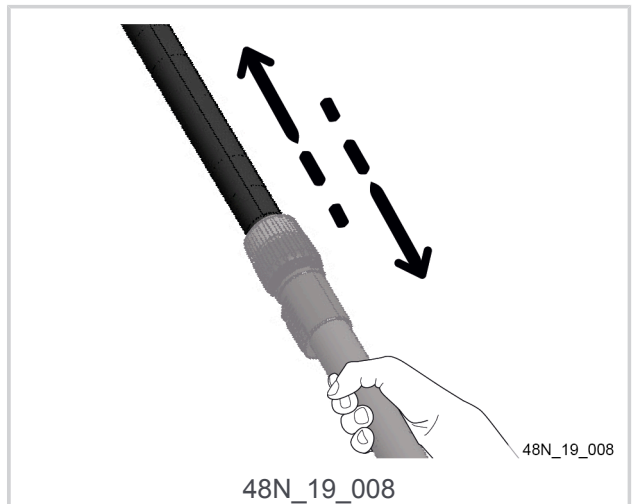
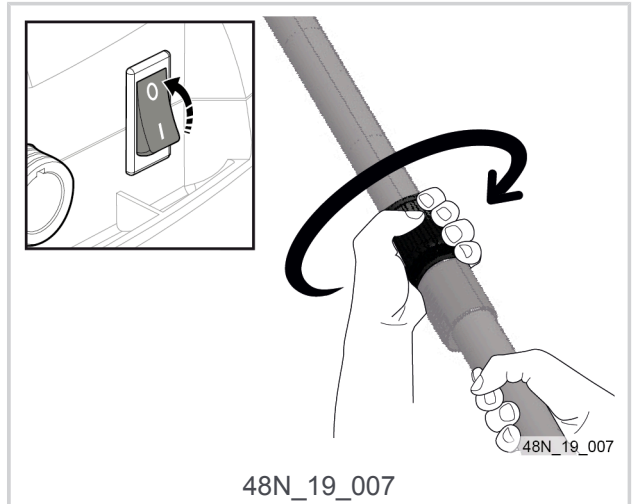
4.2. AJUSTEMENT DE LA PERCHE TÉLESCOPIQUE

**Attention**

S'assurer que la batterie est éteinte et que l'outil n'est pas alimenté.

Toujours réaliser l'ajustement de la perche interrupteur sur «0».

- Débloquer la molette de serrage (1) dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Ajuster la longueur du tube télescopique en fonction des conditions de travail.
- Bloquer la molette de serrage (1).



4.3. MONTAGE DE KIT BLOCAGE OLIVION

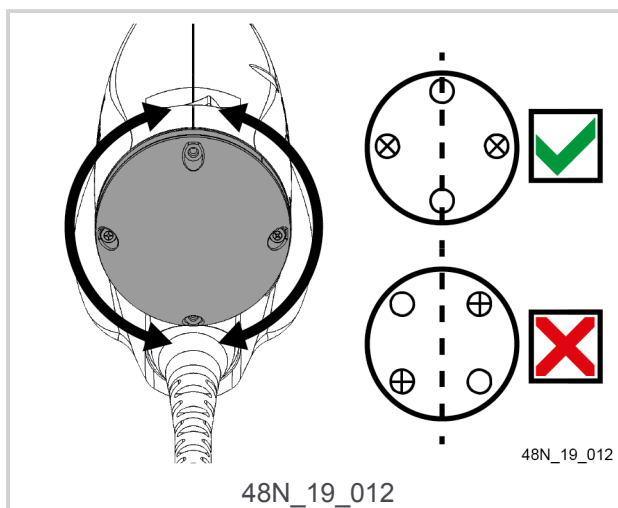
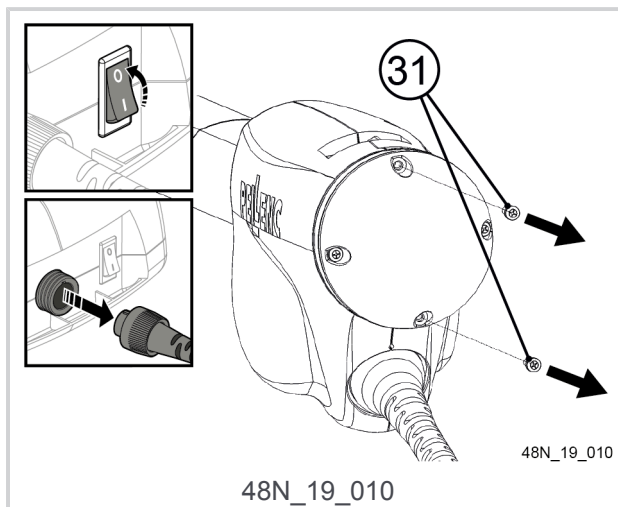
Attention

S'assurer que la batterie est éteinte et que l'outil n'est pas alimenté.

Toujours réaliser l'ajustement de la perche interrupteur sur «0».



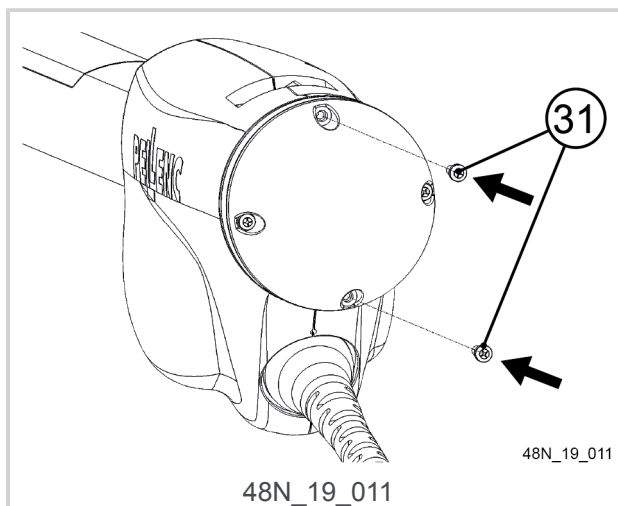
1. Desserrer les 2 vis plastite M3x20 (31)



2. Serrer les 2 vis plastite M3x20 (31)

Important

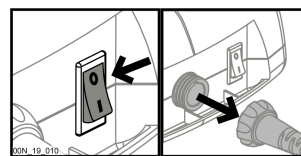
Couple de serrage maximum : 1.5 N m Max.



4.4. RÉGLAGE DE L'ORIENTATION DU PEIGNE

Attention

Ⓢ Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/



arrêt soit bien sur la position arrêt «0»
et débrancher le cordon d'alimenta-
tion de la batterie.

1. A l'aide de la clef fournie, dévisser les vis de la noix de fixation et déposer le peigne.

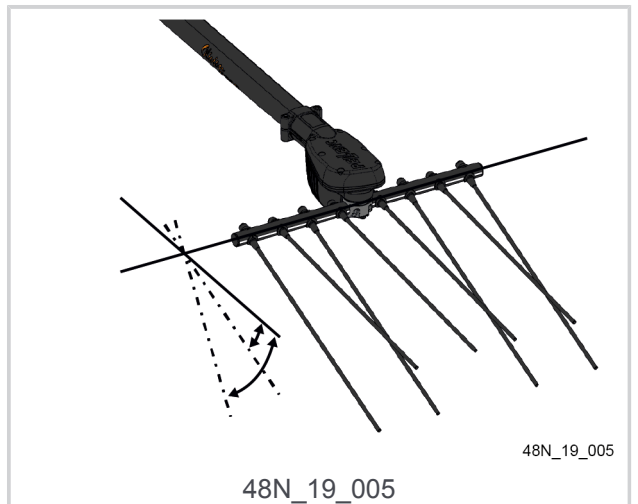


2. Régler l'orientation du peigne en fonction du type de travail à réaliser

Note

Deux positions du peigne sont possibles :

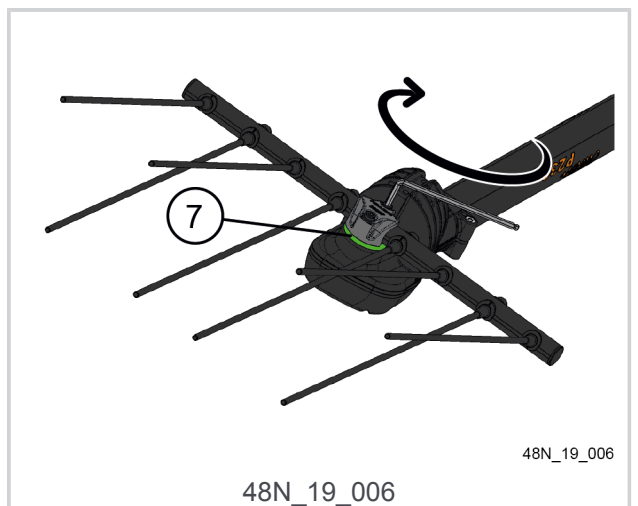
- Horizontale pour un travail de face et une forte amplitude de la vibration.
- Inclinée pour un travail en hauteur et une amplitude moyenne.



3. Revisser les vis de fixation de la noix.
2. Serrer jusqu'au contact de la face inférieure de la noix sur la platine (7) de la tête de vibration.

Important

Couple de serrage maximum : 5 N m



Avertissement

Ne jamais rallonger la clef pour exercer un effort plus important sous peine de détériorer l'outil. Vérifier le serrage tous les jours.

5. UTILISATION

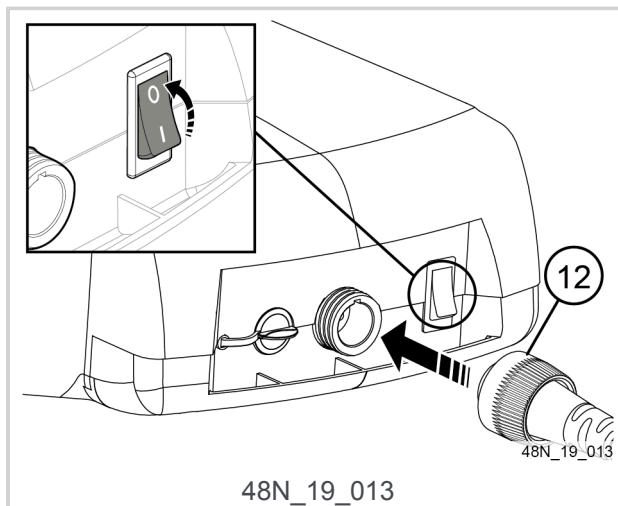
5.1. CONNEXION DE L'OUTIL

Avertissement



Ne jamais accoupler ou désaccoupler le cordon électrique de l'outil sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt est sur la position arrêt «0».

1. Vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie est sur la position arrêt «0».
2. Brancher le cordon d'alimentation de l'outil (12) sur le connecteur de la batterie.



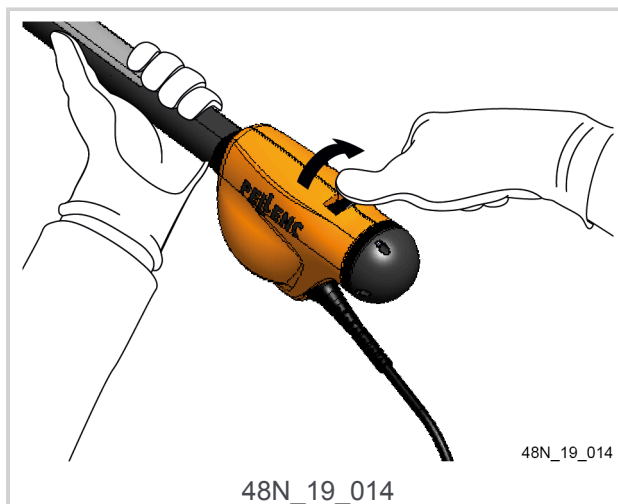
5.2. DÉMARRAGE EN MODE "CONTINU"

1. Basculer l'interrupteur marche/arrêt de la batterie sur marche «I».
2. Attendre les trois bip émis par la batterie.

Note

A cet instant l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner en mode "continu"

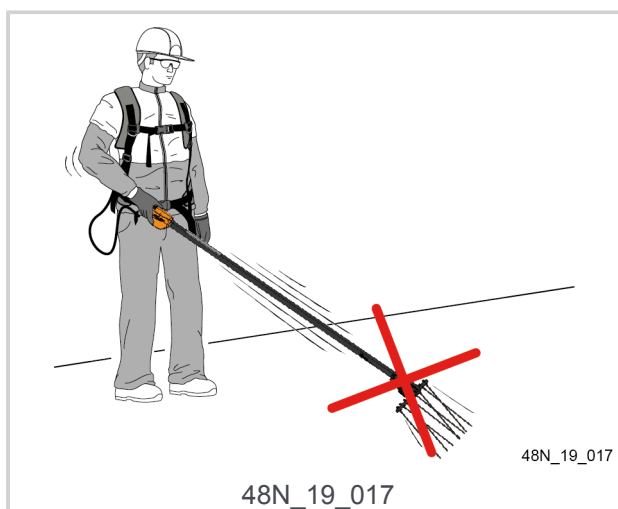
3. Mettre l'interrupteur de l'outil sur «I» pour démarrer l'outil.



Avertissement



Ne jamais faire fonctionner l'outil avec le peigne posé au sol.



Attention



En cas de chauffe ou de surintensité, l'outil peut se mettre en sécurité et s'arrêter. Attendre que l'outil refroidisse et rallumer la batterie.

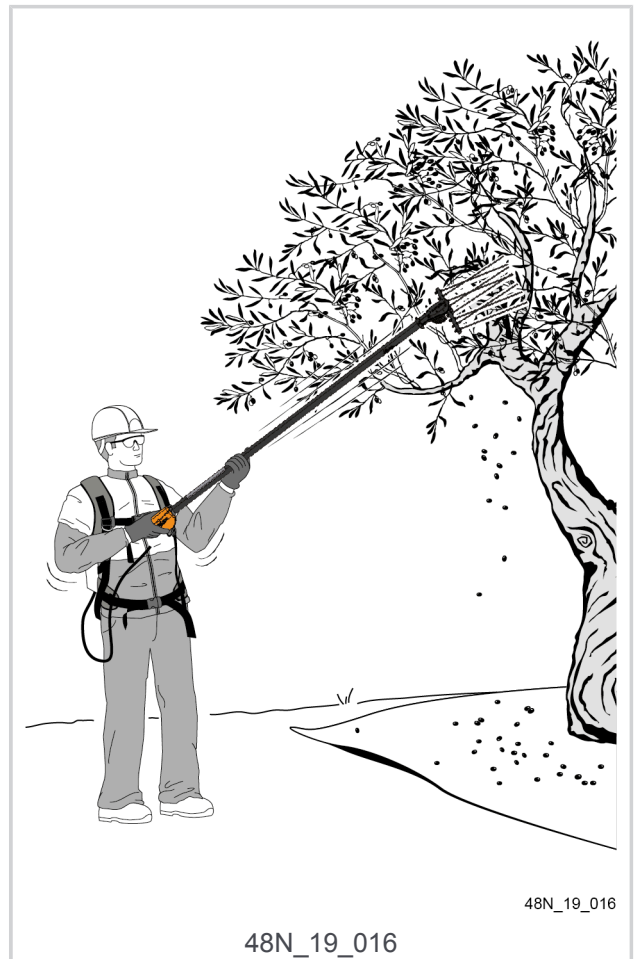
5.3. CONSEILS D'UTILISATION

1. Saisir l'outil en tenant le boulier d'une main et la perche de l'autre.
2. Présenter le peigne dans la végétation.
3. Stopper la vibration lorsque les fruits sont à terre.



Avertissement

- Ne jamais démarrer l'outil avec le peigne de vibration dans la végétation.
- Ne jamais faire fonctionner l'outil de manière prolongée en dehors de la végétation.
- Toujours stopper l'appareil lors des déplacements entre 2 branches éloignées ou entre 2 arbres.
- Ne jamais laisser la batterie entreposée directement au soleil.



48N_19_016

48N_19_016

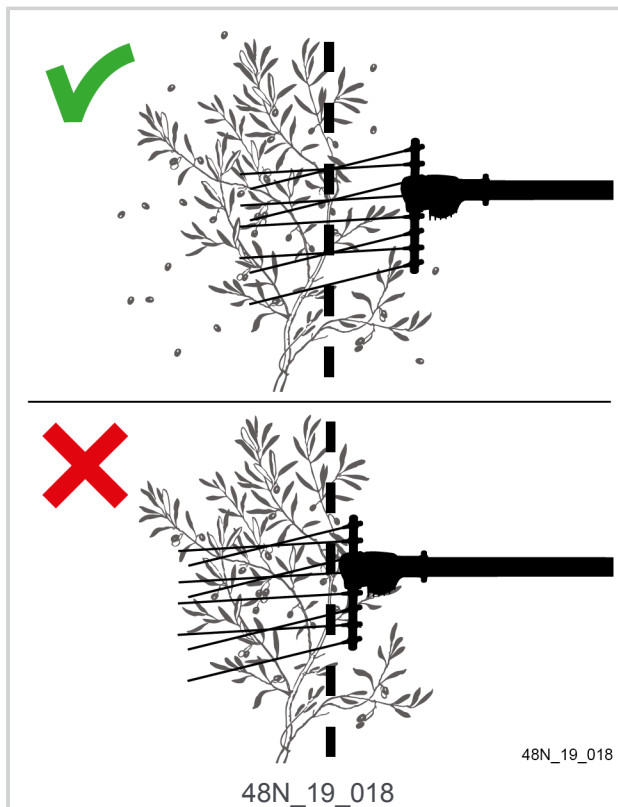
Important

- La prise en main de l'OLIVION nécessite quelques heures d'utilisation et une adaptation des moyens de récolte (filets larges).
- Travaillez de préférence de l'intérieur vers l'extérieur afin d'éviter de marcher sur la récolte.
- Récoltez de la base vers l'extrémité de la branche (dans le sens de la frondaison) de façon à optimiser la chute des fruits.
- N'hésitez pas à adapter la position du peigne dans la végétation (voir Section 4.4, « Réglage de l'orientation du peigne »).
- Ne tenez pas fermement l'outil afin de limiter la propagation des vibrations dans les membres supérieurs et de retarder ainsi la fatigue physique.
- Lors d'un choc trop violent dans la végétation l'outil peut se mettre en sécurité et s'arrêter.
- Pour le redémarrer, éteindre et rallumer l'outil en actionnant l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie



Attention

Attention de ne présenter que la moitié des doigts du peigne dans la végétation afin de ne pas endommager la branche et les fruits, et d'assurer un meilleur rendement.



6. ENTRETIEN

6.1. PÉRIODICITÉ

Caractéristiques générales

	A chaque mise en route	Après utilisation	Tous les ans ou toutes les 200h
Nettoyage de la machine		X	
Vérification visuelle de la machine	X	X	
Vérification des doigts du peigne		X	
Vérification du serrage du peigne		X	
Vérification du serrage des doigts		X	
Vérification de la batterie	X		
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé			X

6.2. NETTOYAGE



Avertissement

Ⓒ L'Olivion doit être révisé toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.

Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon humide et à l'air comprimé. Insister sur les parties en contact avec la végétation (peigne, doigts de peigne).



Avertissement

Ⓒ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

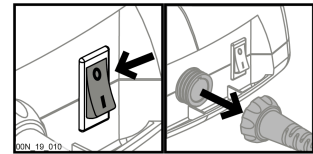


6.3. REMPLACEMENT DES DOIGTS

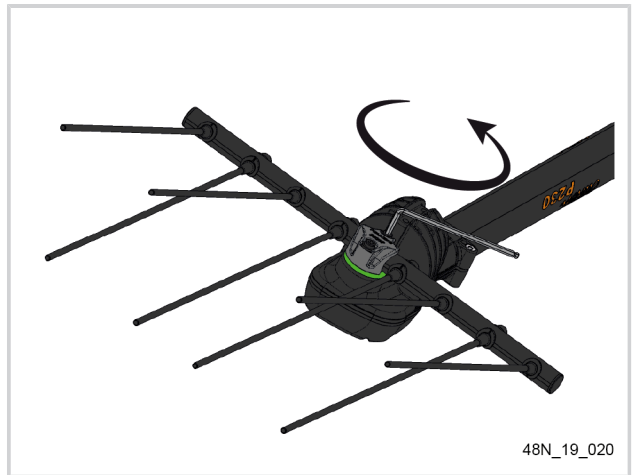


Attention

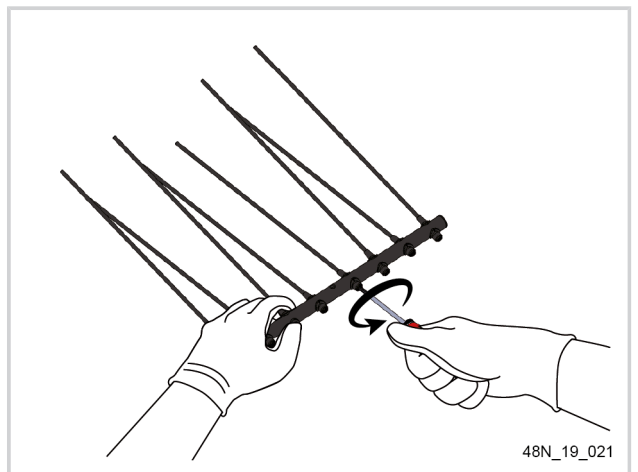
Ⓒ Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



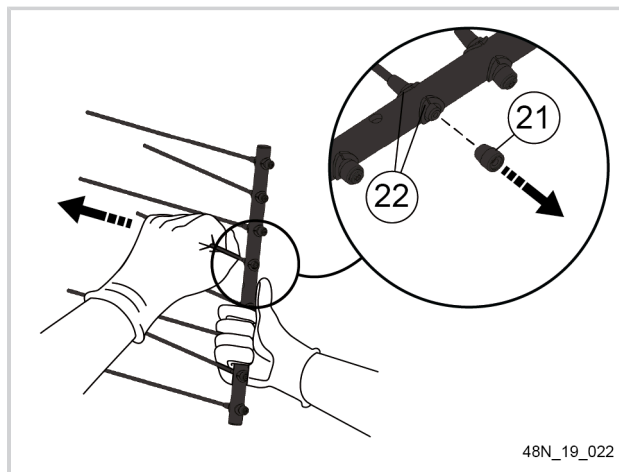
1. A l'aide de la clef fournie, dévisser les vis de la noix de fixation et déposer le peigne.



2. A l'aide du tournevis fourni, dévisser la vis de fixation du doigt.

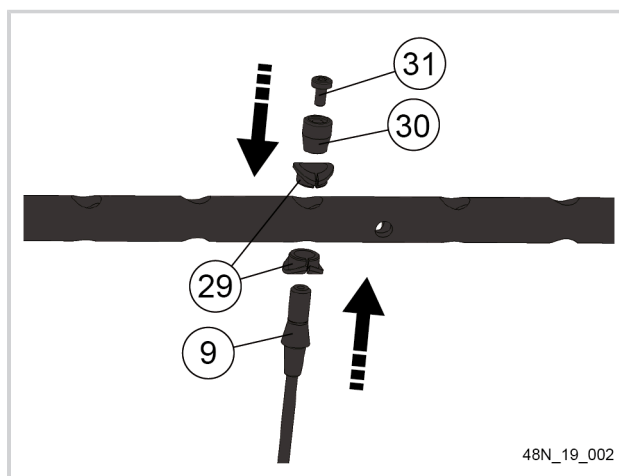


3. Ôter la rondelle (21) à l'aide du tournevis et sortir le doigt de son logement.
4. Ôter les 2 rondelles fendues (22).



48N_19_022

5. Monter 2 rondelles fendues (29) en veillant à ce que le support vienne épouser parfaitement le profil du tube du peigne.
6. Mettre en place un doigt neuf (9).

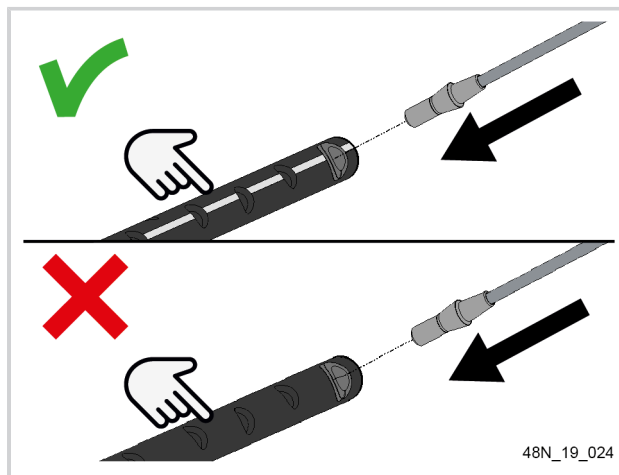


48N_19_002



Attention

S'assurer de bien introduire le doigt du côté du peigne marqué d'un trait blanc.



48N_19_024

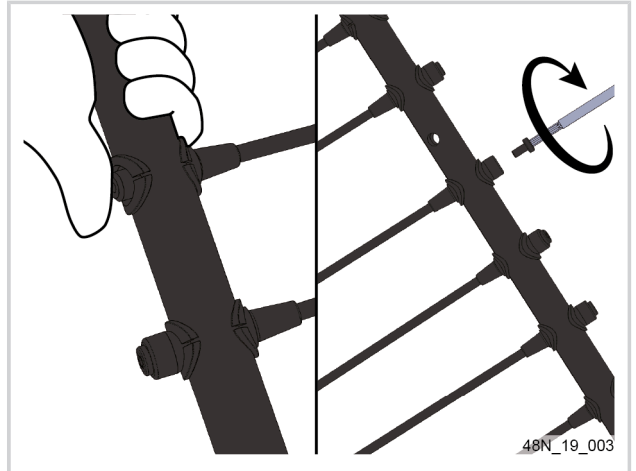
7. Maintenir en appui sur le tube du peigne le support de doigt, remonter la rondelle neuve et la vis fournie avec le nouveau doigt.



Attention

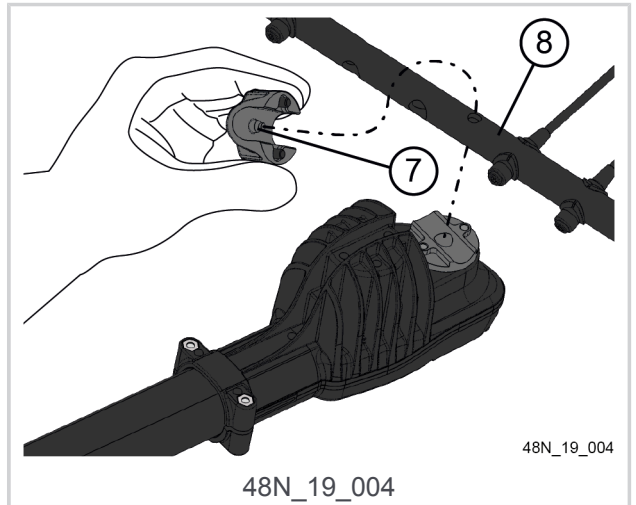
Couple de serrage maximum : 2 N m

8. Procéder ainsi pour tous les doigts.
9. Monter ensuite le peigne sur l'outil.



48N_19_003

10. Mettre en place le peigne (8) dans la noix en faisant correspondre le trou du peigne et le téton de centrage (7).

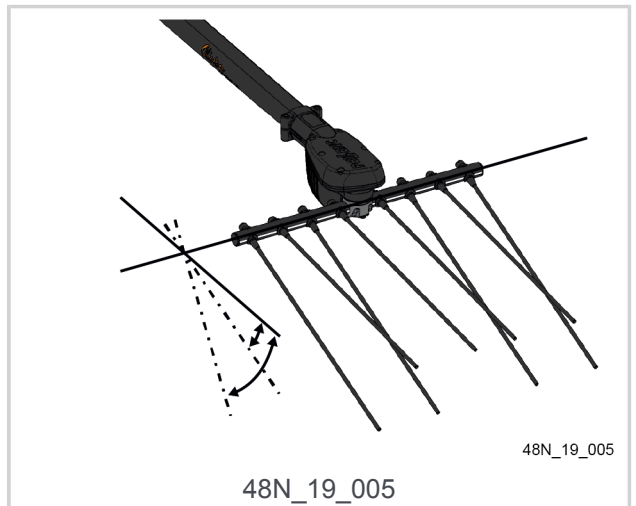


48N_19_004

Note

Deux positions du peigne sont possibles :

- Horizontale pour un travail de face et une forte amplitude de la vibration.
- Inclinée pour un travail en hauteur et une amplitude moyenne.



48N_19_005

11. Revisser les vis de fixation de la noix.
12. Serrer jusqu'au contact de la face inférieure de la noix sur la platine (7) de la tête de vibration.

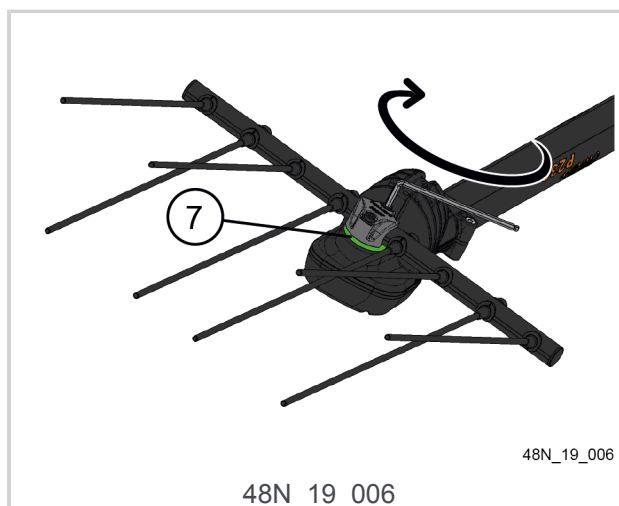
Important

Couple de serrage maximum : 5 N m



Avertissement

Ne jamais rallonger la clef pour exercer un effort plus important sous peine de détériorer l'outil. Vérifier le serrage tous les jours.



7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

7.1. PÉRIODICITÉ

Caractéristiques générales

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Cause probable	Vérification	Solutions	Réparateur
La machine ne démarre pas	0	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	I	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
		Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
		Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
La machine fait un bruit inhabituel	I	présence d'un jeu entre le peigne (8), la noix de fixation (7) et l'axe de sortie de peigne (10)	Vérifier le serrage du peigne (8), la noix de fixation (7) et l'axe de sortie de peigne (10)	Serrage des vis de fixation du peigne (5) à 5 N.m Maximum	Utilisateur
		présence d'un jeu entre un ou plusieurs doigts du peigne (9) et le peigne (8)	Vérifier le serrage de chaque doigts du peigne (9) et le peigne (8)	Serrage des doigts de peigne (9) à maximum 2 N.m	Utilisateur
La machine s'arrête en cours d'utilisation	I	La machine a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir la machine pendant 5 minutes environ	Utilisateur
		Arrêter puis redémarrer la batterie, si l'Olivion ne démarre toujours pas, se référer aux lignes correspondant au symptôme "La machine ne démarre pas"			

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. REMISAGE DE L'OUTIL.

- L'Olivion doit être stocké à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité à une température ambiante comprise entre 0 °C et 40 °C.
- Conserver l'emballage d'origine pour le rangement de la machine.
- Conserver l'Olivion dans un endroit sec hors de portée des enfants

8.2. REMISAGE DE LA BATTERIE

- Stockez le bloc «batterie» et le chargeur à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, et vérifiez que l'interrupteur (21) est bien en position arrêt «0».
- Afin de garantir la longévité de la batterie, celle-ci doit être stockée dans un endroit sec et tempéré entre 0 et 25 °C.
- Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de **stocker la batterie chargée** et de refaire une charge **tous les 10 mois** en cas de non utilisation.
- Ne pas manipuler l'interrupteur pendant la période de stockage.
- Aucun objet combustible ne doit être remisé à moins de 1.5 mètre de la batterie.



Avertissement

Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante **supérieure à +45 °C**.

Note

En cas de non-utilisation de la batterie pendant 4 ou 10 jours (selon le modèle ou le lot de production), la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.

8.3. TRANSPORT

- Toujours déconnecter la batterie de l'outil lors des transports

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES

Caractéristiques générales

Accessoires	Référence
Rallonge de 10.30 m	100994
Kit de 8 doigts	41357
Kit de 16 surdoigts	50538
Poignée auxiliaire	
Poignées anti-vibrations	

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

- 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage

auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

- 10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : OLIVION

FABRICANT	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)
PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Récolteur d'olives	
FONCTION	Outil destiné à la récolte des olives	
NOM COMMERCIAL	"Olivion P230 / T220-300"	
TYPE	"Olivion P230 / T220-300"	
MODÈLE	P 230	T 220-300
N° DE SÉRIE	48U00001 - 48U49999 48V00001 - 48V49999 48W00001 - 48W49999	

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 60745-1 : 2009 + A11 : 2010

Valeurs d'émission de vibration et Niveaux de pression acoustique

	Olivion P230		Olivion T220-300			
	A vide	En charge	Perche rentrée		Perche sortie	
			A vide	En charge	A vide	En charge
Valeur d'émission de vibration :						
Main avant :	15.5 m/s ²	10.5 m/s ²	15.5 m/s ²	10.5 m/s ²	14.5 m/s ²	13.0 m/s ²
Poignée arrière :	7.5 m/s ²	8.5 m/s ²	7.5 m/s ²	8.5 m/s ²	8.5 m/s ²	7.5 m/s ²
Incertitude de mesure, K	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²
Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	79 dB		79 dB		76 dB	
Incertitude de mesure, K	2.5 dB		2.5 dB		2.5 dB	
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	<130 dB		<130 dB		<130 dB	

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

FAIT À PERTUIS, LE 06/02/2020
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : OLIVION

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Récolteur d'olives	
FONCTION	Outil destiné à la récolte des olives	
NOM COMMERCIAL	"Olivion P230 / T220-300"	
TYPE	"Olivion P230 / T220-300"	
MODÈLE	P 230	T 220-300
N° DE SÉRIE	48U00001 - 48U49999 48V00001 - 48V49999 48W00001 - 48W49999	

Est conforme aux dispositions :

Européenne :	Marocaine :
2014/30/UE - Directive CEM	Décret # 2754-14

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européenne :	Marocaine :
EN 60745-1 : 2009 + A11 : 2010	IEC 60745-1 : 2006

FAIT À PERTUIS, LE 06/02/2020
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

